

Les petites nationalités

CE QU'ELLE ONT EU À SOUFFRIR DÉJÀ LEUR
DROIT IMPRESCRIPTIBLE DE VIVRE LEUR
VIE. NULLE PART, LA FORCE NE DOIT
PRIMER LE DROIT. IDENTITÉ DE
SITUATION

Ce n'est pas d'hier que les petites nationalités ont à se défendre contre la rapacité et le désir d'absorption et d'assimilation des grands empires ou des groupements plus nombreux. Dans un précédent communiqué, nous déplorions les persécutions auxquelles certains groupes ethniques d'Europe, se sont vu en butte à cause de leur attachement à leur langue et à leur foi. Ce, sur quoi nous voulons insister aujourd'hui, c'est la flagrante injustice que dénote toute persécution; que ce soit en Europe, en Amérique ou jusqu'au fond reculé de l'Afrique, de l'Asie ou de l'Océanie. La distance et la latitude n'y font rien. Les persécuteurs commettent un attentat odieux contre la loi naturelle établie par Dieu. Quoi qu'on dise, cette loi n'est jamais transgressée en vain. Le châtement peut tarder; il n'en est que plus certain. Puisque les nations ne peuvent expier en l'autre vie leurs nombreuses iniquités, il est logique de conclure qu'elles doivent les expier en celle-ci. Autrement, où serait la justice?

Souvent nous ne voyons qu'un concours de circonstances "physiques", quand arrivent certains revers ou certaines catastrophes, alors que les événements naissent d'influences purement morales et divines. Nous

écartons trop volontiers le bras de Dieu du domaine des événements terrestres. Faut-il être surpris ou étonné des châtements trop visibles qui s'abattent assez fréquemment sur tel ou tel pays?

Nous n'avons pas mission d'établir le bilan, en matière de justice, d'aucune nation en particulier. Toutes sont plus ou moins exposées à pécher contre le droit des autres nations et même contre le droit de leurs propres nationaux. Ce que nous tenons à flétrir c'est la persécution elle-même, d'où qu'elle vienne. Qu'elle soit le fait des nations anglaise, française, allemande, italienne, russe, autrichienne, belge, etc., etc., pour nous, elle est condamnable parce qu'elle est un abus de la force contre la faiblesse. Répudier publiquement la phrase scélérate de Bismarck: "La force prime le droit", ne suffit pas pour aucun peuple si, sous le couvert de son drapeau, au vu et su de son gouvernement, et peut-être par lui, les choses se passent exactement comme si cette déclaration scandaleuse avait force de loi.

Quand donc comprendra-t-on que Dieu créa l'homme libre, avec des devoirs et des responsabilités définies, mais aussi avec des droits que ni l'État, ni personne ne peuvent, sans vibrer la justice, lui aliéner? C'est pourtant ce que l'on tente assez fréquemment. Les gouvernements ne s'embarrassent pas de scrupules à ce sujet, les individus guère plus. La lutte que nous soutenons actuellement en est la dernière et malheureuse preuve. On l'a dit avant nous, il serait injuste de tenir l'Angleterre responsable de l'Oppression des nôtres dans la plupart des provinces

du Canada. La persécution est plutôt le fait de certains groupes de fanatiques et d'ultra-patriotes qu'il importe de mettre à la raison au plus tôt.

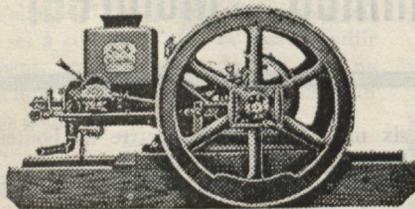
Nos droits à la langue et au libre exercice de notre religion nous sont garantis par les actes constitutionnels. Ces actes nous en faisons la base de nos revendications. Tant qu'ils n'auront pas été déchirés comme de vils "chiffons de papier", nous en exigeons le respect. Nous luttons et nous lutterons jusqu'à la fin, sans faiblir, sans nous lasser jamais pour la conservation de notre langue, de notre foi et du droit imprescriptible que nous avons de vivre notre vie "selon nos légitimes aspirations." Des sacrifices d'argent nous sont actuellement demandés, sachons être patriotes et ne les refusons pas à une œuvre aussi essentiellement nationale.

Les souscriptions sont reçues par M. Émile Girard, trésorier-général de l'A.C.J.C., 160, rue Saint-Jacques, Montréal et par M. Onésime Chalifour, trésorier du Comité régional québécois de l'A.C.J.C., 209, rue Saint-Jean, Québec, pour la région de Québec.

Récolte de tabac en l'année 1915

En 1910 la production totale de tabac au Canada, d'après le recensement de 1911, était de 17,643,342 livres sur 18,928 acres. D'après cette date, nous n'avons pas préparé de statistiques précises sur la superficie et le rendement du tabac au Canada.

COMPAREZ LE CYLINDRE DE NOTRE MOULIN A BATTRE AVEC N'IMPORTE QUEL AUTRE VOUS CONSTATEREZ QU'IL EST LE PLUS PERFECTIONNÉ



ENGIN LE NAPOLEON

Est de fabrication française, part
sans l'aide de manivelle, part aussi
bien au froid qu'à la chaleur,
n'a pas de fil, n'a pas de
batterie.

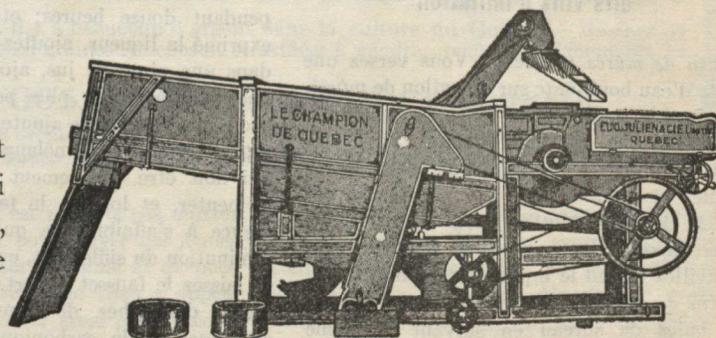
Veillez me faire parvenir votre catalogue spécial d'Engin à gazoline.

NOM

ADRESSE

COMTÉ.....

Parce qu'il est construit de manière à pouvoir faire les travaux les plus durs sans se briser. Il est très bien balancé, il est, muni de six barres en acier retenues aux flanges à trois endroits différents aux extrémités et au centre. Pour plus de sureté nous y avons ajouté 3 cercles d'acier lesquels ajustés chaud sur les flanges forment une seule et même pièce. Chacune de ces barres étant bisautées ça lui permet une prise d'air moins considérable et par la le rendant plus facile à tourner.



CHAMPION DE QUEBEC

Nous demandons de bons agents partout
EUG. JULIEN & CIE LIMITEE
1228 a 1232 ST-VALIER, QUEBEC